

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

4 OCTOBRE 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 64

SOMMAIRE

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Communications

Radiation des affaires 5-61, 6-61 et 8-61 1165/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

Informations

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Compte rendu sur l'état d'avancement des opérations du Fonds européen de développement arrêté à la date du 30 juin 1961 1166/61

Situation de trésorerie du Fonds européen de développement arrêtée à la date du 30 juin 1961 1168/61

Avis d'appel d'offres n° 151 lancé par la république du Cameroun pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement 1169/61

Signature d'une convention de financement 1170/61

Annulation des appels d'offres n°s 148 et 149 1171/61

VIENT DE PARAÎTRE:

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES ÉTATS MEMBRES

(1954—1958)

L'étude que la Commission de la Communauté économique européenne vient de publier sur l'évolution de l'emploi dans les États membres, de 1954 à 1958, apporte, en comblant une lacune, une contribution fondamentale à la connaissance du marché du travail dans les six pays de l'Europe du traité de Rome, et constitue la base indispensable de toute étude ultérieure sur cette question. Elle contient une vue générale de la situation à la veille de l'instauration du marché commun, et, par pays, une analyse détaillée de la situation de l'emploi, des besoins et des disponibilités de main-d'œuvre, des facteurs d'évolution; enfin, une importante annexe statistique réunissant pour la première fois des données sur la population par groupe d'âge et sexe, sur l'emploi par secteur d'activité, par région, par situation dans la profession, ainsi que sur le chômage, les offres et les demandes d'emploi, les placements et les mouvements migratoires.

Une telle étude, riche de documentation, d'aperçus, de comparaisons, n'est pas un simple relevé scientifique, mais une contribution positive à l'amélioration de l'emploi et des conditions de vie des travailleurs de la Communauté. C'est un ouvrage de référence indispensable à tous ceux qui, d'un point de vue social, économique, politique ou largement humain, se préoccupent des perspectives de l'Europe.

Cet ouvrage comprend 280 pages et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté (français, allemand, italien et néerlandais).

Le prix en est fixé à 120 francs belges (12 NF).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMUNICATIONS

Radiation de l'affaire 5-61

Par ordonnance du 26 septembre 1961, la Cour de justice des Communautés européennes a prononcé la radiation de l'affaire 5-61, société «Ferriere di Borgaro» contre Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ⁽¹⁾.

Radiation de l'affaire 6-61

Par ordonnance du 26 septembre 1961, la Cour de justice des Communautés européennes a prononcé la radiation de l'affaire 6-61, société «Acciaierie Elettriche Pio Faggian» contre Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ⁽¹⁾.

Radiation de l'affaire 8-61

Par ordonnance du 26 septembre 1961, la Cour de justice des Communautés européennes a prononcé la radiation de l'affaire 8-61, «Acciaierie Ing. Antonio Leone» contre Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir *Journal officiel des Communautés européennes*, n° 21 du 25 mars 1961.

⁽²⁾ Voir *Journal officiel des Communautés européennes*, n° 28 du 21 avril 1961.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

INFORMATIONS

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

**Compte rendu sur l'état d'avancement
des opérations du Fonds européen de développement
arrêté à la date du 30 juin 1961**

I - Situation des recettes

(en unités de compte U.E.P.)

États membres	Montant des recettes	
	Prévues	Versées
<i>A - Contributions des quatre premières années</i>		
Belgique	43 050 000	27 300 000,00
Allemagne (R.F.)	123 000 000	81 849 606,39 ⁽¹⁾
France	123 000 000	78 000 000,00
Italie	24 600 000	15 600 000,00
Luxembourg	768 750	487 500,00
Pays-Bas	43 050 000	27 300 000,00
Total A	357 468 750	230 537 106,39
<i>B - Solde des comptes «Intérêts et Recettes diverses et Frais financiers divers»</i>		
Intérêts	78 094,46	
Réévaluation du florin	10 743,49	
	88 837,95	
Frais financiers	— 3 363,56	85 474,39
Total A + B	357 468 750	230 622 580,78

⁽¹⁾ Y compris un montant de 3 849 606,39 unités de compte représentant le produit de la réévaluation du DM intervenue le 6 mars 1961 et considéré comme versé par anticipation, au titre de la contribution de l'année 1961.

II - Situation des autorisations d'engagement

(en unités de compte U.E.P.)

Pays ou territoires d'outre-mer ayant eu ou ayant des relations particulières avec:	Nombre de projets	Prévision	Exécution	
		Autorisations d'engage- ment	Engage- ments (1)	Paiements effectués
A - Projets sociaux	103	82 483 080,97	26 195 391,62	3 197 572,20
I - Conventions signées	81	57 116 013,90	26 195 391,62	3 197 572,20
— la Belgique	7	3 128 723,06	1 870 025,63	599 913,56
— la France	67	39 259 072,81	15 532 110,32	857 140,25
— l'Italie	1	1 950 000,00	1 950 000,00	865 407,70
— les Pays-Bas	6	12 778 218,03	6 843 255,67	875 110,96
II - Financements décidés	22	25 367 067,07	—	—
— la Belgique	1	210 000,00	—	—
— la France	21	24 957 067,07	—	—
— l'Italie	—	200 000,00	—	—
— les Pays-Bas	—	—	—	—
B - Projets économiques	80	134 135 387,81	13 622 023,25	4 081 025,06
I - Conventions signées	57	87 829 354,24	13 622 023,25	4 081 025,06
— la Belgique	9	8 739 900,00	766 239,42	14 494,00
— la France	48	79 089 454,24	12 855 783,83	4 066 531,06
— l'Italie	—	—	—	—
— les Pays-Bas	—	—	—	—
II - Financements décidés	14	25 456 255,63	—	—
— la Belgique	—	—	—	—
— la France	14	25 456 255,63	—	—
— l'Italie	—	—	—	—
— les Pays-Bas	—	—	—	—
III - En instance de décision	9	20 849 777,94	—	—
— la Belgique	—	—	—	—
— la France	9	20 849 777,94	—	—
— l'Italie	—	—	—	—
— les Pays-Bas	—	—	—	—
Total général (A + B)	183	216 618 468,78	39 817 414,87	7 278 597,26

(1) Contrats et marchés passés, devis estimatifs arrêtés, projets dont le montant a été fixé limitativement.

III - Situation des crédits

(en unités de compte U.E.P.)

Pays ou territoires d'outre-mer ayant eu ou ayant des relations particulières avec:	Allocations totales	Crédits affectés	En instance de décision	Crédits disponibles
la Belgique	30 000 000,00	12 078 623,06	—	17 921 376,94
la France	511 250 000,00	168 761 849,75	20 849 777,94	321 638 372,31
l'Italie	5 000 000,00	2 150 000,00	—	2 850 000,00
les Pays-Bas	35 000 000,00	12 778 218,03	—	22 221 781,97
Total	581 250 000,00	195 768 690,84	20 849 777,94	364 631 531,22

Fait à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1961

Le chef-comptable
J. HEUSGHEM

L'ordonnateur délégué
J. LEFEBVRE

Situation de trésorerie du Fonds européen de développement
arrêtée à la date du 30 juin 1961

(en unités de compte U.E.P.)

États membres	Contributions des exercices 1958 à 1961		Disponible		
	Prévues	Versées	A nos comptes spéciaux	A nos comptes chez nos payeurs délégués dans les P. T. O. M.	Total
Belgique	43 050 000	27 300 000,00	25 438 849,60	1 260 486,90	26 699 336,50
Allemagne (R. F.)	123 000 000	81 849 606,39 ⁽¹⁾	78 472 675,40	—	78 472 675,40
France	123 000 000	78 000 000,00	70 879 430,94	5 614 423,38	76 493 854,32
Italie	24 600 000	15 600 000,00	14 531 989,50	232 681,70	14 764 671,20
Luxembourg	768 750	487 500,00	484 525,64	—	484 525,64
Pays-Bas	43 050 000	27 300 000,00	25 584 052,06	854 924,76	26 438 976,82
Total	357 468 750	230 537 106,39	215 391 523,14	7 962 516,74	223 354 039,88

⁽¹⁾ Y compris un montant de 3 849 606,39 unités de compte représentant le produit de la réévaluation du DM intervenue le 6 mars 1961 et considéré comme versé par anticipation, au titre de la contribution de l'année 1961.

Fait à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1961

Le comptable-adjoint
H. DANVIN

L'ordonnateur principal
H. HENDUS

**Avis d'appel d'offres n° 151 lancé par la république du Cameroun
pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

Convention: 62/F/CA/E

Projet: 12.22.205

Objet:

Aménagement et amélioration de la piste Abiete—Nkolebitye—Nkolenieng dans la république du Cameroun, en deux lots.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un lot ou l'ensemble des deux lots.

Lieu d'exécution:

Département du Ntem (Cameroun).

Estimation des travaux:

197.500.000 francs C.F.A. ⁽¹⁾.

1^{er} lot: 185.000.000 de francs C.F.A.

2^e lot: 12.500.000 francs C.F.A.

Délai d'exécution:

A proposer par le soumissionnaire.

Les soumissions,

en langue française, devront parvenir sous pli recommandé ou être remises contre reçu à la direction des travaux publics, service des études (secrétariat des marchés), B.P. 1056, Yaoundé (Cameroun), au plus tard le 3 janvier 1962 à 11 heures, heure locale (10 heures G.M.T.).

L'ouverture des plis sera effectuée le 3 janvier 1962 à 15 heures, heure locale (14 heures G.M.T.), par la commission de dépouillement des offres de Yaoundé (Cameroun) en séance privée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de trois mois à compter du jour de l'ouverture des plis.

Le dossier l'appel d'offres,

rédigé en langue française, peut être obtenu sur demande adressée à la direction des travaux publics, service des études, B.P. 1056, Yaoundé, au prix de 13.000 francs C.F.A. Cette somme doit être jointe à la demande ci-dessus sous forme de chèque barré ou de mandat établis à l'ordre de la librairie «Au Messenger», à Yaoundé (Cameroun).

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, dès réception de la somme indiquée ci-dessus.

Les dossiers pourront également être retirés à la direction des travaux publics, service des études (bureau des marchés) moyennant le règlement du prix d'achat dans les conditions précisées ci-dessus.

⁽¹⁾ Équivalant à environ 800.000 US dollars; 1^{er} lot: 749.400 US dollars; 2^e lot: 50.600 US dollars.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics, service des études (bureau des marchés), à Yaoundé (Cameroun);
ministère d'État chargé des finances et plan (direction du plan), à Yaoundé (Cameroun);
arrondissement des travaux publics, à Yaoundé (Cameroun);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles;
3. Services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli 29.

Renseignements complémentaires:

Direction des travaux publics, B.P. 1056, Yaoundé (Cameroun).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays ou territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

Signature d'une convention de financement

Le 21 septembre 1961 a été signée la convention de financement n° 97/F/DA/S entre la Communauté économique européenne et la république du Dahomey. Cette convention comprend le projet de caractère social suivant:

Projet n° 11.21.608: Création de points d'eau (n° d'attente F/DA/17/60)

pour un engagement provisoire de 505.000.000 de francs C.F.A., ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 54 du 9 août 1961.

**Avis d'annulation d'appels d'offres
concernant les avis d'appel d'offres n^{os} 148 et 149**

*publiés au Journal officiel des Communautés européennes n^o 60
(pages 1118 et 1120) du 20 septembre 1961*

**pour des appels d'offres lancés par la république du Mali pour un
projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds
européen de développement**

Convention: 77/F/SN/S

Projet: 11.21.309

Objet:

Appel d'offres n^o 148: Fourniture de matériels et mobiliers divers destinés à 50 écoles saisonnières d'agriculture dans la république du Mali, en 4 lots et

Objet:

Appel d'offres n^o 149: Fourniture de matériel agricole destiné à 50 écoles saisonnières d'agriculture dans la république du Mali, en 7 lots.

Les appels d'offres sont annulés pour cause de difficultés de transmission des dossiers.

Au moment où les dossiers seront disponibles, les appels d'offres seront relancés.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
(EURATOM)

**QUATRIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ**

La Commission vient de publier le «Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté» (avril 1960 — mars 1961).

Cet ouvrage comprend 180 pages (format 15,5 × 24) et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Le prix en est fixé à 50 francs belges (NF 5,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.